



CNAC CENTRE
NATIONAL
DES ARTS
DU CIRQUE

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

2019 · 2020



L'équipe Formation
tout au long de la vie (FTLV)
du Centre national des arts du cirque
à votre service :

Barbara APPERT-RAULIN
Responsable de service

Nathalie MOUREAUX
Assistante administrative
et accompagnatrice VAE
(validation des acquis de l'expérience)

Mikaël MILLERO
Assistant administratif
et accompagnateur VAE

LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE UN LIEU DÉDIÉ À LA PÉDAGOGIE, LA RESSOURCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Établissement supérieur de formation, de ressource et de recherche, le Centre national des arts du cirque a été créé en 1985 à l'initiative du ministère de la Culture.

Près de 400 artistes, représentant 35 nationalités, sont issus de son École supérieure. Ils-Elles sont aujourd'hui des acteurs-trices majeur-e-s du cirque contemporain sur la scène internationale.

Le CNAC, centre de référence internationale, ancré sur son territoire, défend les valeurs de l'esprit circassien, parmi lesquelles la rigueur, la maîtrise de soi, le sens du collectif, le respect de l'autre. Par les formations d'excellence qu'il dispense, il a pour ambition d'être à la pointe de l'innovation pédagogique, artistique et technique, pour se mettre au service de ses étudiant-e-s, des chercheur-se-s et professionnel-le-s du cirque et, plus largement, du spectacle vivant.

LES MISSIONS DU CNAC

- La formation supérieure aux arts du cirque
- L'insertion professionnelle de ses étudiant-e-s
- La formation tout au long de la vie
- La ressource documentaire et la recherche

DES ESPACES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES

Le CNAC a connu au cours des dernières années un développement majeur avec la rénovation du cirque historique (XIX^e siècle) qui l'abrite depuis sa création et l'extension de ses équipements sur le site de « La Marnaise », une ancienne friche agricole située à proximité.

Ce bâtiment est destiné aux enseignements circassiens avec, en particulier, un espace aérien dit « grand volant ». Il comprend également des espaces dédiés à la recherche et à l'innovation (notamment conception et construction d'agrès, recherche autour de la magie nouvelle).

Le CNAC se voit ainsi doté d'un outil exceptionnel qui conforte sa place de Centre national consacré aux arts du cirque.

Vers un premier pôle européen sur la magie nouvelle

Depuis octobre 2016, le CNAC met à disposition une « boîte noire », une salle de travail dédiée à la magie nouvelle.

Ce laboratoire représente une opportunité unique de réunir en un même lieu matériel de pointe et possibilités d'innovations et de précisions, pour accompagner tout autant les étudiant-e-s, les chercheur-se-s et les artistes de tous pays qui œuvrent au sein du cirque à l'essor de ce mouvement artistique.

Il s'agit d'un outil exceptionnel et singulier à l'échelle internationale pour les artistes, les professionnel-le-s et les compagnies qui seront accueilli-e-s en résidence.

Le CNAC est financé par le ministère de la Culture - Direction générale de la création artistique (DGCA). Il reçoit le soutien du Conseil régional Grand Est, du Conseil départemental de la Marne, de la Ville et de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

LA FORMATION SUPÉRIEURE AUX ARTS DU CIRQUE

UN CURSUS DIPLÔMANT EN TROIS ANS : DNSP ET LICENCE MENTION « ARTS »

Le Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (Niveau II) : un diplôme du ministère de la Culture.

Une Licence mention « Arts » - Parcours « Arts du spectacle » - Option « Arts du cirque » délivrée par l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens.

Forts de leurs liens historiques, le CNAC et l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois (Enacr) ont construit un parcours pédagogique commun sur trois ans, en lien avec l'UFR des Arts de l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens), permettant la délivrance du Dnsp d'artiste de cirque.

Plus de 3 000 heures d'enseignements pour 180 ECTS (*European Credits Transfer System*) :

- première année (Dnsp 1) à l'Enacr de Rosny-sous-Bois (année préparatoire supérieure optionnelle),
- deuxième et troisième années (Dnsp 2 et 3) au CNAC à Châlons-en-Champagne.

Une formation dirigée vers la professionnalisation

Tout au long du cursus, l'Enacr et le CNAC facilitent et mettent en œuvre des dispositifs préparant les étudiant-e-s à diverses mises en situations professionnelles.

Au cours du Dnsp1, le spectacle collectif de fin d'année à l'Enacr de Rosny-sous-Bois.

Au cours du Dnsp 2

- la **Reprise de répertoire** : un travail sur une pièce de référence du répertoire circassien, avec les artistes qui en sont les auteur-e-s. Un acte pédagogique fort pour se confronter à la diversité de démarches et de processus artistiques.

Au cours du Dnsp 3

- la possibilité de rejoindre, sur des périodes définies, une équipe artistique « tutrice ».

- les **ÉCHAPPÉES** : les présentations des projets artistiques individuels des étudiant-e-s, fruit des expérimentations en piste menées pendant le cursus.

Le CNAC est éligible à la taxe d'apprentissage dans la catégorie B pour le Dnsp d'artiste de cirque.

UN DISPOSITIF D'INSERTION PROFESSIONNELLE PERFORMANT

Le spectacle collectif de fin d'études, temps fort du cursus au CNAC

La création et la diffusion du spectacle de fin d'études constituent le temps fort de la dernière année du cursus. Ce spectacle collectif est mis en scène chaque année par un-e professionnel-le du spectacle vivant. C'est un rendez-vous annuel important avec la recherche artistique dans ce qu'il est convenu d'appeler « le nouveau cirque ». Sa création à Châlons-en-Champagne est suivie d'une exploitation programmée en lien avec des partenaires sur le territoire national. Placé-e-s en position d'interprètes créatifs, ces jeunes artistes se confrontent à de larges publics, ainsi qu'aux professionnel-le-s et à la critique. Ils-Elles sont encadré-e-s par une équipe professionnelle artistique et technique, dans des conditions proches de leur réalité future.

L'accompagnement de projets individuels

Le CNAC favorise un accompagnement artistique personnalisé de ses étudiant-e-s en multipliant collaborations, tutorats et partenariats avec des professionnel-le-s ou des structures artistiques et culturelles. Ce dispositif, initié dès le début du cursus, peut se prolonger pendant l'année d'insertion professionnelle et au-delà.

Partenaire privilégié du CNAC, le Conseil régional du Grand Est contribue par son financement aux dispositifs d'insertion professionnelle mis en place par le CNAC.

LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

La formation tout au long de la vie (*lifelong learning*) est un des liens essentiels que le CNAC se doit d'entretenir avec son secteur professionnel. C'est le continuum entre la formation initiale et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences.

Afin de répondre au plus près aux attentes des professionnel-le-s, le CNAC a, ces dernières années, considérablement développé et diversifié ce secteur d'activité, que vous pouvez découvrir dans ce programme annuel de formations avec :

- des formations de formateurs-trices et le diplôme d'État de professeur-e de cirque,
- des formations artistiques transversales et novatrices,
- des formations techniques certifiantes,
- des master class,
- des validations des acquis de l'expérience (VAE).
- des formations sur mesure.

Les programmes proposés doivent permettre à chaque participant-e de :

- développer au plus haut niveau ses compétences,
- actualiser ou perfectionner ses connaissances,
- construire un projet professionnel (artistique, technique, pédagogique, ...),
- accompagner une reconversion professionnelle,
- obtenir une qualification,
- valider des acquis professionnels,
- engager un projet de recherche.

Le CNAC est éligible à la taxe d'apprentissage dans la catégorie A pour le diplôme d'État de professeur de cirque (D.E. cirque).

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le CNAC accorde une place particulière à l'éducation artistique et culturelle, vecteur d'égalité des chances et de démocratisation culturelle.

En sa double qualité de Centre national et d'opérateur de l'État, il développe plusieurs axes :

Avec l'École supérieure du CNAC

Le baccalauréat L, option arts du cirque du Lycée Pierre Bayen de Châlons-en-Champagne, en mettant à disposition ses enseignant-e-s permanent-e-s (disciplines de cirque) et ses équipements (site de La Marnaise ou cirque historique).

Avec la cellule d'insertion professionnelle

Des **résidences artistiques en milieu scolaire** (collèges et lycées) auxquelles participent chaque année des étudiant-e-s sortant-e-s.

Avec le service Formation tout au long de la vie

Des formations pour accompagner les **acteurs-trices de l'Éducation nationale** dans leurs activités pédagogiques et artistiques circassiennes.

UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE RECHERCHE

Une médiathèque de référence avec une unité de production audiovisuelle, pour les étudiant-e-s, les artistes circassien-ne-s et du spectacle vivant, les chercheur-se-s, les enseignant-e-s, les scolaires, ...

Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France / BnF.

LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le centre de ressources documentaires abrite un fonds d'une grande richesse sur les arts du cirque et, plus généralement, sur le spectacle vivant. Il détient également des fonds très spécifiques, comme des archives de Tristan Rémy, de Philippe Petit, 350 ouvrages rares sur la magie, 700 ouvrages précieux, remarquables par leur intérêt et leur rareté, ...

Il développe une étroite collaboration avec l'activité Recherche du CNAC en produisant des ressources documentaires et audiovisuelles sur certains de ses travaux.

Son unité de production audiovisuelle constitue un outil pédagogique qui permet de garder trace de nombreuses activités. Elle assure en outre un service en direction de la profession par la captation de rendez-vous et de spectacles. Une partie de cette mémoire audiovisuelle est accessible sur le site **CNAC.TV**.

Les Anthologies disciplinaires : une approche transversale des arts du cirque

Le Centre de ressources développe, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France / BnF, un site multimédia pour découvrir et comprendre les arts du cirque et ses disciplines, à travers quatre axes : acrobatie, jonglerie et magie, art clownesque, dressage.

Il s'agit de rendre visibles et accessibles à tou-te-s une iconographie et des ressources en grande partie inédites et de retracer le chemin du cirque, depuis les pratiques lointaines jusqu'aux spectacles contemporains.

<http://cirque-cnac.bnf.fr/>

LA RECHERCHE

À travers son activité Recherche, le CNAC initie et développe un dialogue ouvert avec les pédagogies et la production de ressources documentaires.

Les projets qu'il développe ou accompagne concernent différents domaines :

- la construction de passerelles avec des institutions d'enseignement supérieur d'art et plusieurs universités (appui et coopération à différents programmes de recherches),
- la participation ou la coorganisation de journées d'études, de colloques,
- la collaboration à des workshops, des laboratoires de recherche (In Vitro de Marine Mane, laboratoire de recherche Magie, ...),
- l'accueil de chercheur-se-s et l'organisation d'échanges avec des professionnel-le-s du spectacle vivant.

La chaire ICiMa - Innovation Cirque et Marionnette

Le Centre national des arts du cirque / CNAC et l'Institut International de la Marionnette / IIM sont deux structures sous la tutelle du ministère de la Culture, dédiées à la formation, la ressource et la recherche. Autour d'enjeux communs, ces deux établissements ont collaboré à la création de la Chaire ICiMa, chaire d'innovation sociale et territoriale Cirque et Marionnette.

Les axes de recherche

Axe 1 - Les matériaux (cycles de vie, nouveaux objets et dispositifs scéniques, textiles innovants)

Axe 2 - Le Geste et le Mouvement (dont notation Benesh adaptée aux arts du cirque)

Axe 3 - Terminologie multilingue des arts du cirque et des arts de la marionnette (création de référentiels internationaux).

<https://icima.hypotheses.org/>

Avec le soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles Grand Est, la Région Grand Est (DESRI et Culture), le Département des Ardennes, le Département de la Marne, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

CARP Une plateforme pour la recherche scientifique en arts du cirque

CARP, est un site web (français/anglais) donnant accès gratuitement à un ensemble de ressources scientifiques en arts du cirque. C'est une plateforme créée pour valoriser des recherches et pour faciliter les échanges et la circulation des recherches universitaires dans ce domaine.

<https://circusartsresearchplatform.com/>



MASTER CLASS

- P.11 Grand volant
- P.12 Trampoline : un sol à explorer
- P.13 Acro-danse
- P.14 Matériel acrobatique

FORMATIONS TECHNIQUES

- P.16 Initiation aux techniques d'accroches de cirque (gréeur-se)
- P.17 Technicien-ne de cirque
- P.18 Le chapiteau et son aménagement
Installation régies son et lumière
Les agrès de cirque et leurs accroches
- P.19 Accrocheur - Rigger

FORMATIONS ARTISTIQUES

- P.20 Écrire le mouvement : introduction à la notation de mouvement Benesh pour le cirque
- P.21 La ville en trois dimensions ; danse verticale en espace public
- P.22 Le-La clown à l'épreuve de la piste
- P.23 Certificat en dramaturgie circassienne
La magie nouvelle
- P.24 Écriture magique
- P.25 Création magique

FORMATIONS DE FORMATEURS

- P.27 Les portés acrobatiques
- P.28 Le trampoline : pédagogie des bases de l'acrobatie aérienne au cirque
- P.29 Diplôme d'État de professeur-e de cirque

FORMATIONS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- P.30 Conception et organisation d'un projet de médiation culturelle cirque
- P.31 Formations pour les acteurs-trices de l'Éducation nationale
 - Confluence des arts du cirque et des autres formes d'expression artistique
 - Sécurité des élèves dans les activités circassiennes
 - Sensibilisation aux arts du cirque (stage PAF)

FORMATIONS SUR MESURE

CERTIFICATIONS EN ARTS ÉQUESTRES : HABILITATION D'ORGANISMES DE FORMATION

- P.33 Certificat en techniques et interprétation des arts équestres
- P.33 Certificat en création de spectacles équestres

P.36-37 VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

P.39 INFORMATIONS PRATIQUES



MASTER CLASS

GRAND VOLANT

Durée : 30 heures

PROGRAMME

À raison de deux séances par jour, ce stage intensif se déroule en deux parties :

- Les premiers jours permettent de déterminer la trajectoire de chacun dans l'apprentissage et d'adapter les objectifs acrobatiques en fonction des capacités des participant-e-s.
- Les jours suivants sont destinés à progresser dans la compréhension des enjeux acrobatiques liés à la discipline, et à travers eux, à la réalisation de nouveaux gestes / figures / phrasés / balades.

Le but n'est pas de réaliser des prouesses, mais de comprendre comment apprendre et se perfectionner au grand volant et dans les disciplines acrobatiques aériennes en général.

DATES

Du 4 au 8 novembre 2019

PUBLIC VISÉ

Artistes acrobates aérien-ne-s, porteur-se-s et/ou voltigeur-se-s (trapèze volant, cadre aérien, cadre coréen, etc...). Bonne maîtrise de sa discipline aérienne principale.

INSCRIPTION

Avant le 4 octobre 2019

Le CNAC met en place une master class en grand volant afin de permettre aux participant-e-s de se perfectionner dans la technique du grand volant, tout en développant une aisance et une créativité dans cette discipline.

Il s'agit d'un stage de perfectionnement adressé à des acrobates aérien-ne-s où seront abordées trois problématiques :

Les espaces - temps : qu'est-ce que le cercle ?

La justesse : où se situe la maîtrise ?

Le mental : quelle psychologie ?

L'objectif est d'appréhender ces trois problématiques à travers l'apprentissage et/ou le perfectionnement du grand volant. Le dispositif est un bâton-porteur classique, ainsi qu'un cadre aérien au-dessus du trapèze.

INTERVENANTS PRESENTIS

Maxime BOURDON

Trapéziste volant formé à l'ENACR et au CNAC, il tourne de 2003 à 2005 avec Ola Kala, dernière création des Arts Sauts. Il co-invente la structure « Philébule » en 2005 et l'expérimente pendant deux ans. Il crée la compagnie Les Philébulistes en 2007 et entame la création *Arcane*, petite forme de rue, qui tourne encore aujourd'hui. Inventeur en 2012 du « petit frère », un cadre type coréen pivotant sur un axe, après un an de développement, il dirige la création du spectacle *Hallali*, grande forme aérienne pour six acrobates aériens. Intervenant artistique et pédagogique dans les grandes écoles et les compagnies de cirque, il reprend récemment l'activité trapèze volant et lance le montage d'une grande forme aérienne en partenariat avec la Cie Les Lendemains.

Brice PORQUET

Il démarre sa formation avec le trapèze fixe à 13 ans à l'École de Cirque du Docteur Paradis. Passionné, il intègre l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois puis se forme au trapèze ballant pendant deux ans à Montréal, auprès d'André Simard.

Sa carrière démarre au Cirque du Soleil. De retour en France, il rejoint la Cie Tout Fou To Fly comme voltigeur en trapèze volant et trapéziste ballant. Il participe alors au spectacle *Orfeu* et se forme à d'autres disciplines : les portés au trapèze fixe, la danse verticale, la danse voltige, le tissu et la corde lisse dans les compagnies Image In Air, Cirque Nu, Max et Maurice, Malabar, Les Passagers, Les Studios de Cirque de Marseille... Grâce à Nil Admirari/Nil Obstrat, il participe activement au Labo Volant fondé par Stéphane Drouard et intègre le collectif de trapèze volant OPP, où il rencontre une partie des Pépones.

MASTER CLASS

TRAMPOLINE : UN SOL À EXPLORER

Durée : 30 heures

manège 
scène nationale - reims

PROGRAMME

- Acquisition/ développement d'un vocabulaire acrobatique et chorégraphique spécifique autour de la pratique du trampoline et du rapport sol dur/sol mou,
- Développement de sa propre musicalité, de son propre phrasé entre construction et improvisation,
- Travail de co-présence sur la toile (comment donner de la toile, prendre le rebond de l'autre, être « neutre »),
- Recherche d'un travail collectif sur le même trampoline et son pourtour,
- Révision/acquisition de figures acrobatiques classiques (part méthode),
- Travail autour des bases du trampo-mur,
- Travail à partir de volumes à proximité du trampoline (table/plint, etc),
- Manipulation de corps/Portés acrobatiques sur la toile,
- Manipulation d'objet dans le temps de vol/point de suspension/point fixe.

DATES ET LIEU

Du 17 au 21 février 2020 au CNAC à Châlons-en-Champagne

PUBLIC VISÉ

Danseur-se-s, artistes de cirque (acrobates voltigeur-se-s, duo ou plus en main à main, jongleur-se-s acrobates, etc)

INSCRIPTION

Avant le 10 janvier 2020

Le CNAC et le Manège, scène nationale-Reims poursuivent leur collaboration en confiant à Mathurin Bolze, artiste associé du Manège, cette master class inédite en trampoline. Les enjeux de cet atelier sont multiples. Retrouver et développer un vocabulaire acrobatique spécifique au trampoline, rencontrer une danse possible selon ses qualités de corps en envisageant le trampoline comme un sol aux propriétés particulières et en jouant du contraste entre le mou de la toile et le plancher attenant. Il s'agit aussi de composer avec des espaces et des volumes autour de la toile (mur, table, dessous, etc)

La créativité et le désir d'inventer son propre rapport à la gravité, au mouvement, à la suspension, à l'autre, seront partagés lors de ce travail qui se veut comme un temps d'échanges guidé par ma pratique et mon expérience. Les objectifs sont l'acquisition de techniques acrobatiques mais aussi de techniques de composition et d'écriture à emporter dans les postures d'artistes - Mathurin Bolze

INTERVENANT

Mathurin BOLZE

A sa sortie du CNAC en 1996, il rejoint la Cie Anomalie au cours de la tournée du *Cri du caméléon* créé par Joseph Nadj. Il est partie prenante des créations collectives tout autant qu'un interprète auprès des chorégraphes François Verret et Kitsou Dubois (vols paraboliques en 2001). En 2001, il co-fonde la Compagnie Mpta (les mains, les pieds et la tête aussi). Il crée les solos *La Cabane aux fenêtres* (2001) et *Fenêtres* (2002), *Tangentes* (2005), le duo *Ali* avec Hédi Thabet (2008), *Du goudron et des plumes* (2010), *À bas bruit* (2012), *Barons perchés* (2015). Dans le cadre du festival utoPistes dont il assure la direction artistique, il crée «in situ» les spectacles *utoPistes* en 2011 avec la Cie Xy et les musiciens L.Sclavis et JP.Drouet, *Nuage* avec Alexandre Tharaud et Yoann Bourgeois (2013) et *Ici ou là, maintenant ou jamais* avec le Cheptel Aleïkoum et Christian Lucas (2016). Parallèlement, il interprète *Nous sommes pareils à ces crapauds qui...* de Hédi et Ali Thabet (2013) ou encore *Ninet'Inferno* de Roland Auzet avec Pascal Gregory à partir de 2015. En 2017, il crée *ATELIER 29*, spectacle de fin d'études de la 29^e promotion du CNAC associée à six étudiants de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT). En 2019, il collabore à une création commune avec le Poème Harmonique, intitulée *Élévations*, réunissant un trio d'artistes de cirque et un ensemble de musique.

MASTER CLASS

ACRO-DANSE

Durée : 30 heures

PROGRAMME

- Échauffements, étirements, renforcement musculaire, yoga
- Atelier de « désorientation »
- Atelier d'acrobatie
- Atelier de danse
- Atelier de portés
- Atelier d'improvisation et de recherche entre l'acrobatie et la danse

DATES

Du 3 au 7 février 2020

PUBLIC VISÉ

Artistes de cirque ou danseur-se-s ayant une bonne condition physique et une maîtrise des bases en acrobatie, et/ou en danse.

INSCRIPTION

Avant le 15 décembre 2019

Dans l'esprit de recherche développé autour de l'interdisciplinarité au Centre national des arts du cirque, ce stage vous invite à voyager entre la danse et l'acrobatie, là où les frontières sont floues. Revisiter une autre corporalité au cœur de ce métissage, entrer en conversation, prendre conscience de ses limites tout en apprivoisant le déséquilibre, redécouvrir l'espace en soi, de soi à l'autre. Corps organique, instinctif, vibrant, explorateur aiguisé des sens. Prise de conscience des circulations des énergies.

Ce stage se situe au carrefour de plusieurs disciplines telles que l'acrobatie au sol et sur trampoline, la danse contemporaine, les portés acrobatiques, la danse contact, l'acro-yoga.

INTERVENANT PRESENTI

Damien FOURNIER a été formé aux arts du cirque à l'école de cirque du Lido à Toulouse (5 ans), puis au Centre national des arts du cirque (CNAC) comme porteur en main à main. Durant ces années de formation, il rencontre des personnalités qui ont influencé son orientation vers la danse comme Francis Viet, Pal Frenak et Pierre Doussaint. Depuis sa sortie du CNAC, il traverse de nombreux univers artistiques, participe à plus de 25 spectacles dont ceux de Guy Alloucherie (*Les sublimes*), Giorgio Barberio Corsetti (*Argonauti, Paradiso*) et Josef Nadj (*Il n'y a pas de firmament*, *Asobu* où il rencontre Mariko Aoyama, Yoshi Oïda et Jean Babilé). Depuis 2006, il collabore avec Sidi Larbi Cherkaoui comme interprète (*Myth, Babel, intermezzo, puzzle, tango*) ou comme assistant à la mise en scène et directeur des répétitions pour *Sutra*, spectacle créé avec une vingtaine de moines chaolins. Il donne des stages de danse-acro dans des structures comme l'école de cirque du Lido de Toulouse, Culture Commune, Fabrique théâtrale de Loos en Gohelle.

MASTER CLASS

MATÉRIEL ACROBATIQUE

Durée : 28 heures

PROGRAMME

- Constituer une veille technologique dans l'environnement des agrès et de la performance acrobatique,
- Pratiquer les techniques de liaisons sur :
 - Cordes : nœuds, surliures, ligatures, épissures de types 1 et 2,
 - Câbles d'acier : sertissage,
 - Élastiques Bungee : agrafages et surliures,
- Identifier les différents matériaux des équipements acrobatiques et leurs grèements suivant leurs utilisations,
- Montage d'un système de moufle inversé et d'un système de contreponds,
- Montage et test d'un winch acrobatique.

DATES

Du lundi 11 au jeudi 14 novembre 2019

Master class suivie du colloque *Agrès, scénographie et éco-conception* du 15 au 17 novembre 2019

PUBLIC VISÉ

Technicien-ne-s ou artistes expérimenté-e-s dans le domaine technique

INSCRIPTION

Avant le 15 septembre 2019

Le cirque connaît une évolution importante ces dernières années sur le plan technique, tant sur l'utilisation de nouveaux matériaux et équipements que sur la complexité des dispositifs d'accroches à mettre en œuvre. De ce fait, cette activité requiert des professionnels formés et expérimentés.

Fort de sa longue expérience depuis plus de 30 ans dans la construction et la mise en place d'agrès et de scénographies innovantes dans le cirque, le CNAC porte une attention particulière à la formation spécifique aux métiers techniques et à la sécurité.

Cette master class technique inédite s'adresse à des professionnel-le-s possédant une bonne expérience dans ce domaine et souhaitant approfondir leurs connaissances et compétences techniques dans des structures plus complexes.

À l'issue de cette master class, les participant-e-s poursuivront les échanges dans ce domaine avec divers spécialistes lors du colloque *Agrès, scénographie et éco-conception* organisé par le CNAC avec la Chaire ICiMa (chaire d'innovation Cirque et Marionnette), *Circus Arts Research Platform* et le soutien de la ville de Châlons-en-Champagne.

INTERVENANT PRESENTI

Fred GERARD

Issu et diplômé de la 1^{re} promotion du CNAC, où il a également assuré la fonction de directeur technique. Il intervient depuis 1989 au sein de diverses compagnies de cirque à travers le monde comme chef gréeur, chef monteur, directeur technique et artistique. Concepteur de matériel en performance et chercheur au Critac de l'École nationale de cirque de Montréal, il se définit depuis plus de 30 ans comme un compagnon circassien qui intervient de manière régulière en tant que formateur à l'E.N.C de Montréal, à l'E.C.O de Québec, au Cirque du Soleil et au CNAC.



FORMATION TECHNIQUE

INITIATION AUX TECHNIQUES D'ACCROCHES DE CIRQUE (GRÉEUR/GRÉOUSE)

Durée : 35 heures

PROGRAMME

- . Présentation des équipements de cirque,
- . Connaissance du matériel et des éléments indispensables à la sécurité,
- . Choix et utilisation d'un équipement de protection individuelle et collective (EPI/ EPC),
- . Législation en vigueur sur l'évolution en hauteur,
- . Apprentissage des principaux nœuds,
- . Principe de montage des agrès de cirque (théorie et pratique),
- . Évolution en hauteur,
- . Mathématiques des accroches utiles au choix et à la justification des matériaux à utiliser (trigonométrie, résultantes des poulies, mouflage, statistique plane, résolution graphique, ...).

Le CNAC forme depuis plus de quinze ans les professionnel-le-s du cirque à la sécurité et la réglementation liées aux activités de cirque.

Enseignant-e-s, artistes, technicien-ne-s, dirigeant-e-s de structures de cirque sont tenu-e-s de maîtriser un minimum de connaissances techniques sur le matériel de cirque, pour la bonne pratique de leurs activités et la sécurité des personnes.

Ce stage permet d'acquérir les connaissances de base et une pratique minimale pour les personnes qui ont en charge l'installation, la vérification et/ou le suivi des équipements de cirque.

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Jean-Charles LE GAC

Ingénieur méthodes techniques / CNAC

Katrin WOLF Régisseuse agrès / CNAC

DATES

Du 4 au 8 novembre 2019

ou

du 11 au 15 mai 2020

PUBLIC VISÉ

Enseignant-e-s, artistes, élèves, responsables ou coordinateurs-trices pédagogiques, directeurs-trices d'écoles de cirque, technicien-ne-s.

INSCRIPTION

Au plus tard, un mois avant le début de la formation

FORMATION TECHNIQUE

TECHNICIEN-NE DE CIRQUE

Durée : 308 heures

PROGRAMME

Le matériel du-de la technicien-ne de cirque

- . EPI (équipement de sécurité), cordages et nœuds, câbles, appareils de levage, accroches et agents de liaison, travail en hauteur.

Le chapiteau et son aménagement

- . montage et démontage de chapiteaux et de gradins,
- . réglementation et sécurité, entretien,
- . exploitation, accueil, mise en sécurité des lieux.

Les agrès de cirque et leurs dérivés

- . présentation, montage et démontage, entretien et contrôle, travaux en hauteur.

L'Installation régies son-lumière

Les habilitations ou certifications pouvant être délivrées

- . licence d'exploitant de lieu,
- . habilitation électrique,
- . autorisation pour les travaux en hauteur,
- . titre de technicien-ne de cirque (en cours).

Le CNAC propose un parcours certifiant de Technicien-ne de cirque, unique en Europe. Cette certification est aussi accessible par la validation des acquis de l'expérience (cf. page 36).

Cette formation répond à l'évolution et aux besoins spécifiques du métier de technicien-ne de cirque. Elle a pour but de développer les connaissances et compétences des participant-e-s grâce aux interventions théoriques et pratiques de professionnel-le-s confirmé-e-s, pédagogues et praticien-ne-s. Elle favorise la professionnalisation, la reconversion professionnelle, le perfectionnement de compétences et/ou un complément de qualifications. De nombreuses certifications et attestations jalonnent ce parcours pédagogique.

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Marcello PARISSE Directeur technique / CNAC

Jean-Charles LE GAC Ingénieur méthodes techniques / CNAC

Katrin WOLF Régisseuse agrès / CNAC

Fred GERARD Directeur technique et formateur

Julien MUGICA Chef monteur de chapiteaux / CNAC

Jacques GIRIER Technicien, monteur de chapiteaux / CNAC

Ernie CLENNELL Constructeur d'agrès de cirque

Jean-Vincent DELAERE Technicien son et lumière

DATES

Du 6 février au 7 avril 2020

PUBLIC VISÉ

Technicien-ne-s ou artistes souhaitant se former ou se perfectionner dans le domaine technique du cirque.

INSCRIPTION

Avant le 6 novembre 2019

FORMATIONS TECHNIQUES

STAGES TECHNIQUES SPÉCIALISÉS

LE CHAPITEAU ET SON AMÉNAGEMENT

Durée : 70 heures

- . Montage et démontage de chapiteaux (théorie et pratique),
- . Aménagement du chapiteau (théorie et pratique),
- . Démarches administratives et réglementation (fiche technique, etc).

DATES

Du 4 au 17 mars 2020 (hors weekends)

INTERVENANTS PRESENTIS

Julien MUGICA Chef monteur de chapiteaux / CNAC
Jacques GIRIER Technicien, monteur de chapiteaux / CNAC

LES AGRÈS DE CIRQUE ET LEURS ACCROCHES

Durée : 105 heures

- . Présentation des agrès de cirque et leurs dérivés,
- . Montage et démontage,
- . Entretien et contrôle,
- . Apports théoriques et savoir-faire technique pour travaux en hauteur (matériels, nœuds, etc).

DATES

Du 18 mars au 7 avril 2020 (hors weekends)

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Fred GERARD Directeur technique et formateur
Jean-Charles LE GAC Ingénieur méthodes techniques / CNAC
Katrin WOLF Régisseuse agrès / CNAC

En s'appuyant sur la formation complète de Technicien-ne de cirque, le CNAC ouvre plusieurs places à des participant-e-s souhaitant se former ou se perfectionner uniquement dans un domaine technique très spécifique des arts du cirque.

INSTALLATION RÉGIES SON ET LUMIÈRE

Durée : 84 heures

- . Habilitation électrique,
- . Vérification du matériel son et lumière,
- . Installations hors tension de l'éclairage et de diffusion sonore d'une scène de cirque.

DATES

Du 17 février au 3 mars 2020 (hors weekends)

INTERVENANT PRESENTI

Jean Vincent DELAERE Technicien son et lumière

INSCRIPTIONS

Au plus tard, un mois avant le début de la formation

FORMATION TECHNIQUE

ACCROCHEUR- RIGGER

Certificat de qualification professionnelle (CQP)

Durée : 175 heures

PROGRAMME

- . Connaissance du matériel et de l'environnement professionnel
- . Mathématiques de base et appliquées aux accroches
- . Travail en hauteur et sécurité
- . Réglementation
- . Communication
- . Montage et démontage des installations

Le CNAC complète son offre de formations certifiantes dans les domaines de la technique et de la sécurité en proposant pour la première fois l'obtention du CQP d'accrocheur-rigger, par la voie de la formation ou par la validation des acquis de l'expérience (cf page 36). Cette formation s'appuie sur les réalités et les enjeux du secteur du spectacle vivant avec une spécialité cirque, grâce à la diversité des espaces de travail et la qualité des formateur-trice-s, tou-te-s professionnel-le-s en exercice.

Pour les besoins d'un spectacle, l'accrocheur-rigger accroche, lève et décroche des matériels permettant l'installation d'appareillages (lumière, son, vidéo, décor, etc), d'agrès ou de personnes (artiste en vol). Pour réaliser sa mission, l'accrocheur-rigger exerce des fonctions de préparation et d'organisation, de traçage au sol et de positionnement en hauteur, de montage et démontage des matériels, de contrôle et de maintenance. Au sein d'une équipe, il gère toutes les installations en sécurité en respectant les normes et les règles de l'art.

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Marcello PARISSÉ Directeur technique / CNAC
Jean-Charles LE GAC Ingénieur méthodes techniques / CNAC
Katrin WOLF Régisseuse agrès / CNAC
Fred GERARD Directeur technique et formateur

DATES

Du 2 février au 3 avril 2020

PUBLIC VISÉ

Technicien-ne-s de spectacles

INSCRIPTION

Avant le 6 janvier 2020

FORMATION ARTISTIQUE

ÉCRIRE LE MOUVEMENT : INTRODUCTION À LA NOTATION DE MOUVEMENT BENESH POUR LE CIRQUE

Durée : 30 heures

PROGRAMME

Le stage propose une découverte de la notation Benesh en cinq leçons.

À partir d'un aperçu global du fonctionnement du système, il s'agit d'approfondir chaque jour une dimension différente du mouvement et sa transcription.

La formation s'articule entre des cours théoriques et des moments de pratique donnant l'occasion d'expérimenter, grâce à la notation des lectures, écritures et gestes.

Selon la pratique des stagiaires, des écritures spécifiques servent de guides et d'exemples d'utilisation de la notation Benesh.

« La lecture est la porte de la connaissance, l'écrit est l'outil de la réflexion. »

Rudolf Benesh

La notation Benesh ou *Benesh Movement Notation* est un système d'écriture, à l'instar du solfège en musique, permettant de transcrire tout mouvement humain dans l'espace et dans le temps.

Elle est basée sur la perception visuelle du mouvement. Son fonctionnement est construit sur des principes de rapidité et d'économie d'écriture et tient compte de la pratique artistique du lecteur.

L'écriture du mouvement est une pratique corporelle : Bouger - Écrire / Lire - Bouger.

INTERVENANTE PRESENTIE

Katrin WOLF Circassienne, elle travaille dans différents domaines du cirque. Artiste, elle collabore notamment avec le Cirque Baroque, le Ballet National de Marseille et avec Transe Express. Après un passage d'assistante à la mise en scène, elle étudie la notation de Mouvement Benesh au CNSMDP à Paris. Aujourd'hui elle exerce au CNAC en tant que régisseuse d'agrès et choréologue (recherche en notation Benesh).

DATES

Du 20 au 24 janvier 2020

PUBLIC VISÉ

Artistes de cirque (quelle que soit la discipline).

INSCRIPTION

Avant le 15 décembre 2019

FORMATION ARTISTIQUE

LA VILLE EN TROIS DIMENSIONS DANSE VERTICALE EN ESPACE PUBLIC

Durée : 35 heures

En partenariat avec 

Stage conventionné 

PROGRAMME

- Appréhender le rapport au sol et à la surface comme références à renverser au mur,
- Développer un rapport visuel à l'architecture, à la lecture des bâtiments et du paysage,
- Élargir l'expérience physique de la ville comme mine d'agrès pour l'artiste,
- Mettre en connexion plusieurs sites dans une image à 3 dimensions,
- Intégrer la géométrie du lieu dans l'écriture et le travail dramaturgique,
- Être sensibilisé au matériel, aux accroches possibles et à la sécurité.

DATES ET LIEUX

Du 28 octobre au 1er novembre 2019 au CNAC à Châlons-en-Champagne

PUBLIC VISÉ

Artistes de toutes les disciplines, en bonne condition physique (théâtre physique, cirque, danse, parkour, etc)

INSCRIPTION

Avant le 22 septembre 2019
auprès de la FAI-AR / marion.meyer@faiar.org

En 2019, le partenariat entre la FAI-AR et le CNAC se matérialise par le stage sur la chorégraphie verticale en milieu urbain.

L'objectif de ce stage est d'expérimenter les potentialités de la danse verticale offertes par l'architecture, permettant de voir et d'utiliser de la ville autrement. Nos lieux de vie étant essentiellement perçus par succession de paliers horizontaux, les murs apparaissent comme des frontières infranchissables.

L'inversion du rapport au plan constitue une transgression des règles administratives, physiques et d'usage, qui ouvre des possibles et introduit un nouvel espace d'exploration et de projection imaginaire.

La danse verticale transforme notre relation à la ville qui devient un espace ouvert au désir, un agrès géant.

INTERVENANTS PRESENTIS

Fabrice GUILLOT

La pratique de l'escalade à haut niveau a ouvert à Fabrice Guillot, directeur artistique de la Cie Retouramont, l'infinie diversité des mouvements nés de l'adaptation au rocher. Son écriture chorégraphique est empreinte de cette expérience transposée à la ville. En tant que chorégraphe de cette compagnie, il ouvre de multiples champs d'exploration : espaces publics, sites naturels, architectures contemporaines et patrimoniales. L'invention d'agrès l'amène à travailler dans les trois dimensions avec des sculpteur-se-s, danseur-se-s et circassien-ne-s.

Olivier PENEL

Passionné par l'escalade, Olivier Penel, régisseur sécurité et regard extérieur scénographie, expérimente le travail sur cordes. En 2017, il devient directeur technique de la compagnie Retouramont. Son expertise dans l'installation scénographique et l'architecture l'amène à jouer un rôle essentiel dans la mise en scène de l'espace pour les spectacles.

FORMATION ARTISTIQUE

LE-LA CLOWN À L'ÉPREUVE DE LA PISTE

Durée : 147 heures

Ce stage propose un parcours pédagogique en quatre sessions avec quatre intervenant-e-s, tou-te-s artistes-clowns pour travailler le-la clown en circulaire.

Quatre artistes-pédagogues s'interrogent sur les modalités de jeu dans les 360 degrés de la piste. Quels athlétismes affectifs pour le-la clown à l'intérieur de ce globe écrasé ?

Quatre artistes-pédagogues pour plusieurs façons d'envisager la piste. Le paillasse passerait du cercle matriciel à l'arène des truculences, de la cour des miracles à la parade drolatique des excentriques, du bac à sable à la ronde du music-hall.

Quatre recherches autour du-de la clown encerclé-e dans la spirale infernale des démons du jeu.

PROGRAMME ET DATES

Chaque semaine, un-e pédagogue apporte des façons différentes de travailler, de l'atelier à l'auto-cours, de la recherche à la mise en pratique. Les objectifs pédagogiques sont l'enquête sur la géopsychologie de la piste et la mise à l'épreuve du-de la clown dans les types et les modalités du jeu en rond.

Le stage débute par une conférence sur le-la clown, histoire de goûter au panorama avant de l'investir, puis par une mise en pratique de la piste en solo ou duo, histoire de se détecter de l'altérité autonome dans le cercle des désirs. Explorer aussi les zones hors-piste : le jeu des spectateurs-trices, les barrières, les gradins, le circulaire en extérieur... pour inventer de petits canevas.

MODULE 1 - Panorama et exploration du-de la clown
avec Cédric Paga
du 20 au 25 janvier 2020

MODULE 2 - Les bases du jeu clownesque
avec Paola Rizza
du 15 au 19 février 2020

MODULE 3 - Le personnage clownesque
avec Adèll Nodé-Langlois
du 6 au 10 avril 2020

MODULE 4 - Jouer le-la clown
avec Gilles Defacque
du 1 au 5 juin 2020

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Cédric PAGA Clown (Ludor Citrik), comédien, danseur, circassien

Paola RIZZA Metteure en scène de cirque et de théâtre, comédienne, enseignante

Adèll NODE LANGLOIS Clown

Gilles DEFACQUE Clown, comédien, auteur, metteur en scène, directeur du Prato / Lille

PUBLIC VISÉ

Artistes professionnel-le-s

INSCRIPTION

Avant le 5 décembre 2019

FORMATION ARTISTIQUE

CERTIFICAT EN DRAMATURGIE CIRCASSIENNE

Durée : 105 heures

Le CNAC propose un certificat (en cours de recensement au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de France Compétences) dans le domaine de la dramaturgie circassienne.

Cette formation approfondie qualifiante s'adresse à des professionnel-le-s expérimenté-e-s souhaitant se confronter à la dramaturgie circassienne et sa mise en pratique.

Elle se répartit en trois sessions où diverses écritures sont abordées en relation directe avec la pratique de la piste. Il s'agit d'analyser et comprendre les processus de création des spectacles de cirque. Expérimenter des méthodologies sur une étape de travail collectif.

Ce cursus est composé d'interventions théoriques structurées, d'ateliers de recherche artistique et de travaux dirigés par des spécialistes. L'enseignement est assuré par des professeur-e-s d'université et des professionnel-le-s issu-e-s du monde du cirque (auteur-e, metteur-e en scène, artiste, etc).

PROGRAMME , DATES ET LIEUX

SESSION 1
Comprendre les grilles de lecture et d'analyse de spectacles circassiens
Du 19 au 22 octobre 2019
à Auch, pendant le festival CIRCa

SESSION 2
Différencier plusieurs types de dramaturgies
du 11 au 15 décembre 2019
au CNAC à Châlons-en-Champagne

SESSION 3
Expérimenter et analyser des pratiques collectives (formes courtes)
du 28 janvier au 2 février 2020
au CNAC à Châlons-en-Champagne

PUBLIC VISÉ

Artistes de cirque ayant au moins 3 années d'expérience professionnelle.

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Philippe GOUDARD Artiste et Professeur des universités. Depuis 2006, chercheur, section 18 : arts du spectacle. Il est directeur adjoint du Centre de recherche RIRRA21 (E4209) à Montpellier 3

Karel VANHAESEBROUCK Dramaturge, Professeur en histoire et esthétique du spectacle vivant à l'Université Libre de Bruxelles

Ariane MARTINEZ Maître de conférences en arts du spectacle, Université Lille 3, Centre d'Études des Arts Contemporains

Jean-Michel GUY Ingénieur de recherche au ministère de la Culture où il conduit des études sociologiques. Enseignant en histoire du cirque dans différentes écoles supérieures de cirque. Créateur des *Circonférences*

Olivier ANTOINE Comédien, metteur en scène de cirque et théâtre, enseignant au CNAC et l'ESAC, directeur de compagnie

Marian DEL VALLE Chercheuse en danse et enseignante dans diverses écoles supérieures d'art et universités, principalement en Belgique et en France

Thomas CEPITELLI Enseignant, dramaturge, collaborateur artistique et médiateur culturel

LA MAGIE NOUVELLE

La formation Magie nouvelle s'articule en deux stages de quatre semaines qui se complètent et se mutualisent. Ces formations s'adressent à des artistes venu-e-s de tous horizons, désireux-ses de développer une recherche ou de perfectionner une approche de la magie comme démarche créatrice.

La magie est ici envisagée dans un cadre artistique spécifique : dégagée de toutes contraintes de répertoire, elle est appréhendée non comme une technique, mais bien comme un langage. Dans ce sens, le stage se décline en trois approches :

. **théorique** : histoire, étymologie, esthétique, anthropologie,

. **pratique et technique** : lévitation, apparition, disparition, transformation, etc

. **artistique** : travail sur le mouvement, la mise en scène, le corps, l'objet, etc.

Le stage s'appuie sur le fonds de la magie du centre de ressources du CNAC, unique en France, composé actuellement de plus de 700 ouvrages dont la plupart très rares, ainsi que sur la « boîte noire », salle dédiée à la magie nouvelle dans les locaux du CNAC.

À l'issue de ces formations, les stagiaires peuvent maîtriser ce langage et s'enrichir de son potentiel d'écriture artistique basé sur la perturbation du réel et la figuration de l'impossible.

Avec le soutien de 

ÉCRITURE MAGIQUE

Durée : 124 heures

PROGRAMME ET DATES

MODULE 1

Introduction et initiation

du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2020

MODULE 2

La grande illusion

du lundi 20 au vendredi 24 avril 2020

MODULE 3

Close up et magie de salon

du lundi 11 au vendredi 15 mai 2020

MODULE 4

Le rapport à l'objet

du 8 au 12 juin 2020

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Raphaël NAVARRO Codirecteur de la Cie 14:20

Valentine LOSSEAU Anthropologue

Hugues PROTAT Magicien

Antoine TERRIEUX Magicien, jongleur

Gaëtan BLOOM Magicien

PUBLIC VISÉ

Artistes professionnel-le-s (circassien-ne-s, musicien-ne-s, comédien-ne-s, acteurs-trices, danseur-se-s, marionnettistes, ...) ayant un projet personnel en lien avec la magie.

INSCRIPTION

Avant le 10 janvier 2020

CRÉATION MAGIQUE

Durée : 124 heures

PROGRAMME ET DATES (à préciser)

MODULE 1

La démarche créatrice

1 semaine en septembre 2021

MODULE 2

Le mouvement

1 semaine en octobre 2021

MODULE 3

La mise en scène

1 semaine en novembre 2021

MODULE 4

Le travail sur plateau

1 semaine en janvier 2022

INTERVENANT-E-S PRESENTI-E-S

Raphaël NAVARRO Codirecteur de la Cie 14:20

Valentine LOSSEAU Anthropologue

Gaëtan BLOOM Magicien

Yves DOUMERGUE Magicien

Etienne SAGLIO Jongleur, magicien

Elsa REVOL Créatrice lumière

Yann FRISCH Magicien

PUBLIC VISÉ

Artistes professionnel-le-s souhaitant perfectionner une approche de la magie comme démarche créatrice.
En priorité ceux-celles qui ont déjà suivi le stage « écriture magique ».

INSCRIPTION

Avant le 15 juin 2021



FORMATION DE FORMATEURS

LES PORTÉS ACROBATIQUES

Durée : 16 heures
STAGE GRATUIT



PROGRAMME

Chaque séance s'articule entre des cours et des ateliers de pratiques où sont abordés :

- l'apprentissage de figures techniques simples en portés acrobatiques en s'appuyant sur les éducatifs,
- la technique au service du propos artistique, de l'imaginaire, etc,
- la maîtrise de la sécurité liée aux portés acrobatiques,
- le développement de la confiance et de la responsabilité,

Les cours incluent du face à face pédagogique, du travail autonome, des séances collectives et des échanges d'expériences.

Cette formation de formateurs s'adresse aux enseignant-e-s des écoles de cirque qui veulent développer ou perfectionner les portés acrobatiques accessibles à tous (débutant-e-s et initié-e-s, enfants et adultes, etc). Il s'agit de donner des outils, des pistes à exploiter.

Ce stage s'attache à définir les besoins de chacun-e, approfondir les propositions artistiques du groupe et rappeler les règles de sécurité liées à la discipline.

Il se déroule à Auch (Gers) pendant le festival CIRCa, sur deux séances de deux heures chaque jour.

INTERVENANT

Witek NOWOTYNSKI Enseignant au Centre national des arts du cirque, spécialiste en acrobatie et portés.

DATES ET LIEU

Du lundi 21 au jeudi 24 octobre 2019 (de 10h à 12h et de 14h à 16h)
à Auch, pendant le festival CIRCa

PUBLIC VISÉ

Enseignant-e-s des écoles de cirque

INSCRIPTION

Sur dossier à remettre au CNAC avant le 1^{er} octobre 2019

FORMATION DE FORMATEURS

LE TRAMPOLINE : PÉDAGOGIE DES BASES DE L'ACROBATIE AÉRIENNE AU CIRQUE

Durée : 16 heures
STAGE GRATUIT



PROGRAMME

Chaque séance s'articule entre un cours théorique et un atelier d'apprentissage commenté avec des trampolinistes du CNAC.

Cours théoriques :

- Terminologie du trampoline
- Les règles de sécurité : la gestion du risque.
- Principes pédagogiques de l'apprentissage du trampoline : construire et conduire une séance.
- Méthodologie de la progression technique du simple au complexe.
- Biomécanique pour l'efficacité des vrilles et des saltos.
- Mécanismes de transfert des savoir-faire du trampoline aux autres disciplines acrobatiques : transférer des capacités de contrôle et de maîtrise plutôt que des gestes acrobatiques.
- Où se situe l'art entre un salto de cirque et un salto de sport ?

Cours Pratiques :

Séances d'apprentissage commentées avec les stagiaires et des trampolinistes invités.

Ce stage s'adresse aux enseignant-e-s des écoles de cirque qui veulent développer la pratique du trampoline comme base des disciplines acrobatiques et aériennes : bascule hongroise et coréenne, balançoire russe, barre russe, cadre aérien, portés coréens, portés acrobatiques, acrobatie, trapèze volant, etc.

Il ne s'agit pas d'un stage de pratique de l'activité mais d'une formation de formateurs pour encadrer l'apprentissage des bases du trampoline dans les écoles de cirque.

Ce stage se déroule sur deux séances de deux heures chaque jour pendant le festival de théâtre de rue et de cirque Furies de Châlons-en-Champagne.

INTERVENANT

Arnaud THOMAS

Enseignant au Centre national des arts du cirque, spécialiste des agrès à propulsion.

DATE

Du 2 au 5 juin 2020 (de 10h à 12h et de 14h à 16h)

PUBLIC VISÉ

Enseignant-e-s des écoles de cirque

INSCRIPTION

Sur dossier à remettre au CNAC avant le 24 avril 2020

FORMATION DE FORMATEURS

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR-E DE CIRQUE (D.E. Cirque)

Un partenariat

CNAC

CENTRE
NATIONAL
DES ARTS
DU CIRQUE



ÉPREUVES DE L'EXAMEN

Trois épreuves d'admissibilité :

- une épreuve de pratique artistique,
- une épreuve écrite portant sur la sécurité, la santé, la connaissance des publics et l'histoire du cirque,
- une épreuve orale portant sur les bases de l'enseignement et sur l'environnement professionnel des métiers du cirque.

Deux épreuves d'admission :

- une épreuve de mise en situation pédagogique,
- une épreuve orale de pédagogie.

Les personnes souhaitant s'orienter vers une carrière professionnelle d'enseignant-e des arts du cirque et remplissant certains critères, peuvent obtenir le diplôme d'État de professeur-e de cirque à l'issue d'un examen sur épreuves ou par validation des acquis de l'expérience.

Le Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne, l'École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois et l'Académie Fratellini organisent conjointement la mise en œuvre et la délivrance de ce diplôme de niveau III du ministère de la Culture.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Ce diplôme peut être délivré, en tout ou partie, par validation des acquis de l'expérience aux candidat-e-s qui justifient de compétences acquises dans l'exercice d'activités (salarisées ou non) en rapport direct avec les compétences définies par le référentiel du diplôme, d'une durée cumulée d'au moins un an.
Pour plus d'informations : page 36

INSCRIPTION

Calendrier des épreuves et dossiers d'inscription téléchargeables sur le site des trois établissements (CNAC, ENACR et Académie Fratellini).

Dossier à compléter et à retourner exclusivement au CNAC (voir modalités sur le site CNAC.FR / Formation tout au long de la vie)

RENSEIGNEMENTS

Auprès du service Formation tout au long de la vie du CNAC

FORMATIONS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

CONCEPTION ET ORGANISATION D'UN PROJET DE MÉDIATION CULTURELLE CIRQUE

Durée : 30 heures

PROGRAMME

Ces grands axes de ce stage :

- **une petite histoire du cirque** : afin de comprendre les enjeux des créations contemporaines, panorama de la création contemporaine reconnue et émergente,
- **l'analyse de spectacles** : en puisant dans le fonds très riche du centre de ressources du CNAC, les stagiaires peuvent apprendre à poser un regard et des mots sur les formes vues ensemble, une étape cruciale dans la mise en place d'un projet médiatique,
- **la médiation culturelle** : rapide tour d'horizon des spécificités de la discipline, ses buts et ses outils, puis ceux dédiés au cirque,
- **la sociologie des publics** : afin de mieux comprendre comment penser un objet médiatique, il faut s'interroger sur « quels sont les publics du cirque aujourd'hui ? »,
- **la mise en pratique** : les stagiaires portent un projet de mise en pratique des connaissances théoriques acquises afin de les interroger.

Quels projets médiatiques pour quelles œuvres circassiennes ? Quels outils penser et mettre en place pour des publics ciblés ?

L'objet de ce stage est de comprendre les enjeux de la médiation culturelle appliquée au cirque contemporain et d'en tirer des possibilités concrètes sur le terrain auprès des publics.

Pour ce faire, il est proposé à la fois un apport théorique et des travaux pratiques de mises en situation. Dans ces allers-retours, composante nécessaire de la médiation culturelle, repose toute la dynamique du stage.

INTERVENANT PRESENTI

Thomas CEPITELLI Universitaire, dramaturge, collaborateur artistique et médiateur culturel. Ses travaux de recherche portent essentiellement sur les publics et leurs relations aux œuvres, ainsi que sur la construction identitaire dans les arts et la culture. Ceux-ci l'amènent à participer et à organiser de nombreux événements scientifiques. De 2004 à 2012, il enseigne la médiation culturelle liée au spectacle vivant à Paris III-Sorbonne Nouvelle. Il dispense également des cours de dramaturgie, analyse du spectacle et sociologie des arts dans différentes universités (Bordeaux, Grenoble, Nice). Il collabore avec de nombreuses compagnies, structures culturelles, publications.

DATES

Du 20 au 24 avril 2020

PUBLIC VISÉ

Responsables des services éducatifs, de médiation culturelle des structures de diffusion, chargé-e-s des relations avec les publics, conseiller-ère-s artistiques en arts du cirque de l'Éducation nationale, enseignant-e-s engagé-e-s dans des projets PAG ou d'établissements autour du cirque.

INSCRIPTION

Avant le 10 mars 2020

FORMATIONS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

FORMATIONS POUR LES ACTEURS-TRICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE



en partenariat avec le Préac de l'Académie de Reims

Le CNAC accorde une place particulière à l'éducation artistique et culturelle, vecteur d'égalité des chances et de démocratisation culturelle. En partenariat avec le PRÉAC de l'Académie de Reims (Pôle Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle pour le spectacle vivant), le CNAC mène tout au long de l'année des actions de formation, tant au niveau national qu'au niveau régional, pour accompagner les acteurs-trices de l'Éducation nationale dans leurs activités pédagogiques et artistiques circassiennes.

Ces formations doivent contribuer à fournir des ressources et des outils pour le développement de l'éducation artistique et culturelle et pour la recherche en pédagogie et didactique des arts du cirque. Elles visent à faciliter l'information et la formation de personnes-ressources capables d'aider les différent-e-s acteurs-trices à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets en matière d'éducation artistique et culturelle ayant trait aux arts du cirque.

FORMATIONS 2019 / 2022

CONFLUENCE DES ARTS DU CIRQUE ET DES AUTRES FORMES D'EXPRESSION ARTISTIQUE

Formation nationale triennale (à confirmer)

Formation ouverte aux enseignant-e-s du second degré, appelé-e-s à devenir des référent-e-s aux arts du cirque dans leur académie respective, et aux acteurs-trices culturel-le-s chargé-e-s des relations avec le monde éducatif.

Mars 2020 - **Dialogue entre le cirque et les autres arts vivants (danse, théâtre, magie)**

2021 - **Transversalité des arts du cirque et les arts plastiques (sculpture, architecture, peinture)**

2022 - **Interactivité entre le cirque et les arts visuels (cinéma, arts numériques)**

LA SÉCURITÉ DE L'ÉLÈVE DANS LES ACTIVITÉS CIRCASSIENNES

Avec le soutien du ministère de la Culture

Formation permettant aux professeur-e-s d'EPS d'appréhender les concepts simples liés aux mouvements et à leur exécution, ainsi que la mise en sécurité des élèves lors des exercices simples en cirque.

SENSIBILISATION AUX ARTS DU CIRQUE (STAGE PAF)

Stage de trois jours destiné aux enseignant-e-s de l'Éducation nationale de l'Académie de Reims pour une découverte pratique des arts du cirque et la mise en place de projets cirque en milieu scolaire.

FORMATIONS SUR MESURE

Du fait de son expérience pédagogique depuis trente ans, le CNAC devient un lieu internationalement reconnu pour ses conseils et ses formations dans le domaine du cirque.

Le Centre national des arts du cirque met à disposition ses compétences, ses ressources humaines, documentaires et techniques, ainsi que ses locaux et matériels pour répondre aux demandes spécifiques en formation de particuliers ou de structures.

Chaque projet est conçu et animé par des spécialistes renommé-e-s, choisi-e-s en fonction des besoins, des objectifs et du profil de chacun-e.

Le service Formation tout au long de la vie du CNAC reste à votre disposition pour vous apporter une aide dans la mise en place, l'accompagnement et le financement de formations.

EXEMPLES DE FORMATIONS RÉALISÉES PAR LE CNAC

- . **Découverte du cirque et de ses métiers pour l'École de la 2^e chance**
- . **Initiation à la magie nouvelle : panorama et ateliers pratiques pour National Kaohsiung Center for the Arts (Taiwan)**
- . **Conseils et préparation technique d'un festival de cirque pour Setouchi Circus Factory (Japon)**
- . **Les agrès de cirque : installation, utilisation et sécurité pour l'association Palhaço (Guyane)**
- . **Accompagnement d'une résidence artistique en milieu scolaire pour le Préac de l'Académie de Reims**
- . **Sensibilisation aux arts du cirque pour le Rectorat de l'Académie de Reims**
- . **Panorama des ressources documentaires en cirque pour Canopé**
- . **Formation aux arts du cirque pour Seoul Foundation for Arts and Culture (Corée)**

CERTIFICATIONS EN ARTS ÉQUESTRES : HABILITATION D'ORGANISMES DE FORMATION

POUR LA MISE EN ŒUVRE DE FORMATIONS CERTIFIANTES

APPEL À CANDIDATURES

Cet appel à candidatures s'adresse à toutes les structures intéressées par une habilitation à dispenser une ou plusieurs actions de formation pour l'obtention des certificats de compétences suivants :

CERTIFICAT 1 - TECHNIQUES ET INTERPRÉTATION DES ARTS ÉQUESTRES

- . Observer et détecter tout comportement anormal de son ou ses chevaux
- . Réaliser les soins quotidiens et maintenir l'intégrité (bien-être) de son ou ses chevaux
- . Organiser le transport et l'hébergement de son ou ses chevaux
- . Utiliser/Mettre en œuvre ses techniques d'expressions artistiques adaptées au tableau ou spectacle équestre
- . Élargir et approfondir ses capacités artistiques
- . Interpréter le tableau ou le spectacle équestre en mettant en œuvre une ou plusieurs techniques/ disciplines équestres adaptées aux enjeux de la représentation

CERTIFICAT 2 - CRÉATION DE SPECTACLES ÉQUESTRES

- . Participer à des créations équestres
- . Concevoir des tableaux ou spectacles équestres
- . Initier un projet de production
- . Construire son parcours professionnel
- . Entretien son réseau

Ces deux certifications sont en cours de recensement au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations (RSCH) de France Compétences.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 30 Septembre 2019** Date limite de réception des propositions.
- Octobre 2019** Analyse/Instruction des dossiers.
Commission de présélection.
- Novembre 2019** Le cas échéant, audition orale des prestataires présélectionné-e-s.
Notification de la décision d'habilitation.
Contractualisation avec les prestataires sélectionnée-es.
- Décembre 2019** Réunion d'information des organismes de formation habilités à la mise en œuvre du dispositif.

Ce dispositif a été construit en collaboration avec la Fédération française des écoles de cirque et le Syndicat des cirques et compagnies de création.

RENSEIGNEMENTS Auprès du service Formation tout au long de la vie du CNAC



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Le service Formation tout au long de la vie du CNAC permet aux enseignant-e-s, artistes, riggers et technicien-ne-s de cirque de faire valider leur expérience sous conditions, en vue de l'acquisition d'une certification ou d'un diplôme officiel délivrés par le CNAC.

Cette année, deux diplômes nationaux et deux certifications sont accessibles, en partie ou en intégralité, par cette procédure pour les candidat-e-s justifiant de compétences acquises dans leur parcours professionnel et en lien direct avec le diplôme visé :

Le **Diplôme d'Etat de professeur-e de cirque (D.E. cirque)** de niveau III valide les connaissances et compétences générales et professionnelles nécessaires à l'exercice de ce métier.

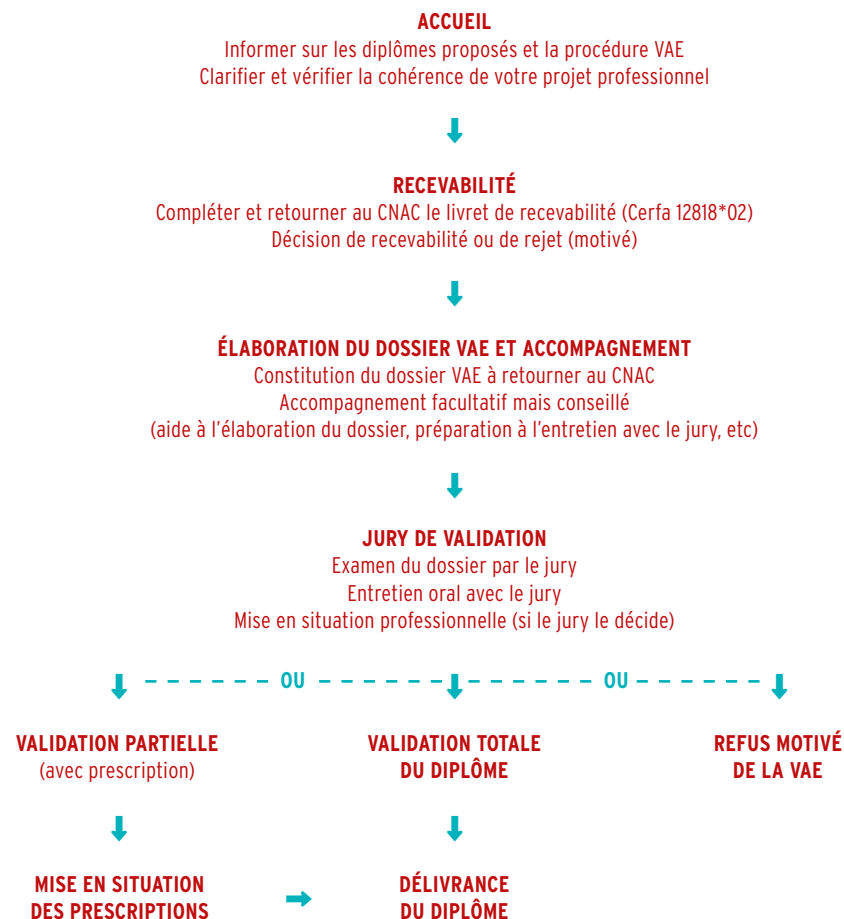
Le **Diplôme National Supérieur Professionnel d'artiste de cirque (DNSP-AC)** de niveau II atteste l'acquisition d'une qualification professionnelle pour l'exercice du métier d'artiste de cirque.

Le parcours certifiant de **Technicien-ne de cirque**.

Le Certificat de qualification professionnelle **Accrocheur - Rigger**.

Un accompagnement est proposé à tout-e candidat-e qui souhaite un conseil individuel et une aide méthodologique pour constituer son dossier.

DÉROULEMENT DE LA VAE AU CNAC



RENSEIGNEMENTS

Auprès du service Formation
tout au long de la vie du CNAC



INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION

Pour participer à l'un de ces stages, chaque candidat-e complète un dossier de candidature, téléchargeable sur notre site CNAC.FR / Formation tout au long de la vie (ou nous contacter). Dossier à faire parvenir au CNAC au moins un mois avant le début de la formation (sauf mention particulière).

FINANCEMENT DES STAGES

Nos formations peuvent être financées -sous conditions- par un organisme financeur ou par l'employeur. N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner dans vos démarches et vos demandes de financement.

REPAS ET HÉBERGEMENT

Le logement et les repas restent à la charge des participant-e-s, avec possibilité d'un remboursement par l'organisme financeur agréé ou l'employeur, si vous en faites la demande. Nous restons à votre disposition pour vous aider à trouver un hébergement et un lieu de restauration proches de votre lieu de stage.

SITE

Le programme détaillé et actualisé de nos formations est consultable sur notre site CNAC.FR / Formation tout au long de la vie.

RENSEIGNEMENTS

Centre national des arts du cirque
Formation tout au long de la vie
1 rue du cirque
51000 Châlons-en-Champagne

T +33 (0)3 26 21 80 48 ou +33 (0)3 26 21 80 43
formation.continue@cnac.fr
CNAC.FR / Formation tout au long de la vie

ACCÈS

Gare
Châlons-en-Champagne
(1H de Paris, Gare de l'Est)

Autoroutes
A 4 (Paris/Strasbourg)
sortie La Veuve
A 26 (Calais/Troyes)
sortie Châlons-en-Champagne

